

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 12

Artikel: Jeannot Poudjean
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225173>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÜ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Nous avisons les abonnés, n'ayant pas encore payé leur abonnement, que le remboursement leur sera présenté fin mars.

Pour éviter des frais de ports inutiles, utilisez notre compte-chèques postaux II. 1160.

LE JEU DES PIS A LA VALLEE DE JOUX

ES jeux, ceux des enfants comme ceux des adultes, viennent, passent et font place à d'autres. Chacun a sa période de gloire, si l'on veut, et cela à la montagne comme à la plaine. Les lecteurs du *Conteur* apprendront peut-être avec quelque intérêt, comment se pratiquait jadis le jeu des billes ou des marbres, mâpis ou tout simplement *pis*. Jadis, c'est un peu dire, car il existe encore, mais il se meurt et dans quelques années, il aura vécu, comme la *goude*, la *coque*, les *piques bien mortes*, etc. Au printemps, pas plus tôt, une surface grande comme un mouchoir de poche, était-elle débarrassée de neige, qu'au pays des Combiers, les garçons se mettaient à jouer aux *pis*. De la boue, cela ne nuisait en rien au jeu, les agates et les *pis* roulaient moins loin, voilà tout. Mais cela ne faisait guère l'affaire des mamans, car avant de piquer, le joueur essayait consciencieusement son agate sur son pantalon, qui portait bientôt des marques évidentes du geste sans cesse renouvelé.

Le jeu des *pis* commençait donc à la fonte des neiges et se maintenait pendant des semaines, jusque dans le mois de juin. Chaque heure de loisir y était employée et même le dimanche tout entier. Par le mauvais temps, on s'installait sous un de ces *neveaux* ouverts qui ne sont plus guère qu'un souvenir ou même dans la chambre de ménage. Les hommes même s'en mêlaient et dans plus d'un village, chaque jour après dîner et avant de retourner à l'étable, vous auriez pu les voir jouant aux *pis* entre eux ou avec des enfants.

Il y avait plusieurs sortes de jeux, ainsi l'*ogne*. Le perdant plaçait sa main verticalement au-dessus du sol, l'agate entre ses doigts et chacun de ses camarades, placés à 1-2 m. en arrière, s'efforçait de lui donner une *ogne*, c'est-à-dire s'appliquait en visant à frapper l'agate du condamné avec la sienne propre. D'habitude, c'étaient les doigts qui étaient atteints et la séance prenait fin, souvent par des pleurs et des coups de poing.

Disparu, le jeu de l'*ogne* ou des *ognes*. Le seul qui ait persisté s'appelle *jouer de bon*. C'est un vrai jeu d'argent dans lequel la mise, la *mis*, est chaque fois un *pi*. Le gagnant est celui qui a éliminé ses concurrents chacun par une *chique* et a obtenu, en les piquant, le plus grand nombre de *pis* posés en triangle sur le sol.

Il est intéressant de suivre les pérégrinations du jeu, d'écouter les paroles prononcées par les joueurs et d'assister à leurs gestes. D'abord, l'agate, c'est la bille dont se sert le joueur, qu'il a sans cesse dans la main, avec laquelle il choque ou *pique* celles de ses camarades ou les *pis* de l'enjeu. Au début, l'agate était du simple calcaire; puis on vit des agates en brique vernissée, et

enfin, des cornalines ou *cornas*, rouges, blanches, noires, veinées, objets de prix qui s'échangeaient contre 20, 30, 50 pis. « Il a une rude belle *corne* ». Le grand luxe consistait à posséder une agate en agate véritable. Dans le cours du jeu, celui dont l'agate a été piquée par celle d'un partenaire est éliminé; il est *crevé*.

Deux ou trois garçons se rencontrent! Aussitôt, on entend: *dernier de bon*, ce qui veut dire: on va jouer de bon, à moi de lancer mon agate le dernier, privilège important, puisque: *le dernier qui crève continue*, est de règle. A « *dernier de bon* » succède immédiatement: *van*, ce qui signifie: avant-dernier. Et la partie, le jeu commence... Deux agates se sont arrêtées à la même distance du carré: « c'est à moi, je suis le plus près ». — « Ce n'est pas vrai ». — « C'est bien vrai ». — « Eh ! bien, pidons ». — On pide. Les distances sont-elles reconnues à peu près égales, aussitôt on entend: « y a pas pour la *chique* ! » Ce qui veut dire: l'avantage a le devoir de ne pas crever son concurrent. — « Point de *chique*, nom de... ». — L'avertissement s'adresse aux spectateurs: n'arrêtez pas avec le pied une agate qui roule. — « F... lui une *chique*, c'est pas ton frère ». Ces expressions retentissent à tout moment, ou bien: « je te promets », autrement dit: ne me crève pas, je t'épargnerai quand viendra mon tour. — « Laisse-moi ma *mis* », c'est-à-dire, permets que je fasse un *pi*, ma mise pour le prochain coup. — « Atout »: déblaire la poussière ou la boue devant ton agate, afin que je puisse facilement la piquer. » Et le jeu se poursuit acharné, bruyant, des heures durant, jusqu'à ce que la nuit vienne y mettre un terme ou qu'un ou plusieurs des partenaires s'avouent « *polis* ». Les joueurs sont tout à leur jeu, n'entendent, ne voient rien d'autre; la place leur appartient; passants, promeneurs, vous n'avez qu'à emprunter le bord de la route. Malheur au petit qui, dans son innocence, pénètre sur le lieu du combat: « f... moi le camp ». En plus des expressions particulières au jeu proprement dit, bien d'autres jaillissent à tout instant, soit pour exciter le joueur ou commenter les coups: « ne vas pas guiler ». — Mon fou, il a guilé. — « Combiné en perds-toi ? » — « Je suis franc », etc.

Dans la période des jeux de *pis*, les tâches scolaires étaient volontiers négligées et constatant le fait en classe, le maître n'hésitait pas à confisquer *pis* et *cornas*. A la maison, les parents avaient bien de la peine à obtenir des enfants les petits services et commissions journaliers. Telle mère de famille déclarait que le « temps des *pis* » était une période maudite.

Les *pis* vont disparaître; le foot-ball les remplace. Les enfants y mettent-ils moins d'acharnement? Au contraire et puis, la fièvre des *pis* durait quelques semaines, celle du foot-ball sévit toute l'année.

S. A.

Logique enfantine. — Un gamin, dix ans, sa sœur huit ans, devant le ciné où l'on donne: « *Ivresse blanche* ». La fillette, après avoir déchiffré le nom du film:

— Dis, Robi, qu'est-ce que ça veut dire: « *Ivresse blanche* » ?

Le gamin, sentencieux: C'est des gens qui ont bu beaucoup trop de vin blanc et qui peuvent plus se tenir debout, dans la neige.

Rédaction et Administration:
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT:
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES:
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne



JEANNOT POUDJEAN

JEANNOT Poudjean avâi été démandé po lou parrain dé la bouëbetta dé son cousin Daniotet. Ye batziran cllia petita Daniotetta onna demeindre eintré lé coumenion et lou djonné et lâi desiran Jeannette. Lou dzo dâo batzâ, Poudjean arrevé tzi Daniotet ein apportént po étreinna on bio coquema que fut bin admiré et bin convoita pé lé coumarés que taguenatzivan déveron la soupa et lo bouli que couesâi dein onna marmita dâo nimerro 21.

Quand lou pridzo sè met à souna, lè vaitzè parti tot débeinda po l'église: iô la bouëbetta fasâi dâi roëlaies dé la metzance.

Jeannot sè peinsâvè: Eh bin, sarâ bin tsantâ cliaque. Ein arrevint à la maison, Jeannot ètai d'obedzi dé traire sa veste, ka l'étai li qu'avâi tenu la bouëbetta et la mandze gautzé dâe sa balla veste dé noce ètai mouva. Vigné midzo po lo goûta, l'aviont fé on puchéent tire-bas. L'aviont tia on muton, onna borra, onna dzenelhie et dou étairus. L'aviont atzétâ on gros quartâ dè bouli à Mordze, tsi lo boutzâ que resté dein la maison que fâ lou carro vâi la grenetta. Lâi avâi dâo bon vin dè la Coûta, enfin tiè l'aviont fé 'na granta fita. Jeannot que n'avâi ran medzi lo dzo devant po avâi boun appetit; vo pouédi craire coumin l'agaffâvè cllia bon bocon. L'étai épouâi-reint tot cein que Jeannot sè fourâvè dein la carcasse.

Ye s'amusirant bi, ye tzantâvô, racontâvan dâi farçès; tot allâvè bin, tanquâ la mîmè, yo on allâo sè cutzâ. Lo leindeman, Jeannot ne pu pas sè lèva, l'avâi mau à l'estoma et à veintro. Lo dzo d'aprî, l'étai adî pliie mau et sa fenna s'imaginâ que l'étai boutzi, ka tot cein que l'avâi einglouti tzi son cousin Daniotet ne poâvè pas frou. Ye sein va consurtâ on maidzo que lâi inscrit on ordonnance su on bocon dè papâi et lâi dit:

« Vaïque cein que faut baillâ à voutron homme, ein lâi bâilleint, vo faut bin lo grulâ.

Ein arrevent à l'hôtau, la fenna fâ avala lou bocon dè papâi dâo mèdecin à son homme. Ye fâ veni sè dou valets que sè mettont dâi dou côtés dâo lhî, l'empougnont Jeannot tsacôn pè on bré, sè mettont à lou grula coumin faut, reindou que la fenna lâi fâ avala l'ordonnance. Ci pourro Jeannot fasâi dâi veindzeince dâo dia-bliio et lè z'arâi ti assomma se l'avâi pu, ma l'irè trâo malado. Cllia ordonnance fâ rein dè bin et Jeannot n'ètai rein mî.

Lou leindeman, lou mèdecin que passavè pè lou velâdzo allâ vére se lou remôdi avâi fé effet. Quand la fenna lâi dit que lâi avan fâ valâ l'ordonnance, lo mèdecin sè tenâi lo veintro dè rire et la fenna vigné asse rodze dè colére. Lou maidzo sè met à examinâ Poudjean quemin faut et lâi dit dé traire la leinga, iô Jeannot la trèzâi d'on pî dè long.

Quand la fenna eut vu que lâi vuaïtivâ la leinga, sa colére éclâti, l'insurte lou maidzo et lâi dit:

— Acutadè, vo, vo n'îte qu'on âno, vo n'ein sédé pas mé que mè, vo z'è de que mon hommo étaï boutzi, du que l'a étaï tzi son cousin Daniot-tet, et petout que dè tzertzì à lou déboutzì, vo lâi vouaïtivè la leinga, io n'a pas mè dè mau que mè. Fotè mè lou camp dè tzì no, vo n'îte qu'on einguéusâo, on tire-batzé, oudè-vo ?

Lou maidzâo dut fela po ne pas être griffâ pè la fenna et du adon n'a jamais osa repassa dè-vant tzi Poudjean.

Jeannot Poudjean a fini pè sè gari tot solet, ma oreindrài quand l'est invitâ, ne medze pas mè qu'on autre.

(Tiré de la Follie d'Avis de la Recafaoula de Mordzes, 1904).

Choses et Autres.

VERRUES

VUAND on traverse en train ou en autocar un pays inconnu, on aime à en retenir chaque détail typique, à admirer chaque point de vue intéressant, à noter, au passage, la silhouette d'un château, le nom d'un village ou d'une rivière.

Pourquoi faut-il que ce plaisir-là se double sans cesse d'une déception ? Pourquoi des gens qui devraient être soucieux, fiers et jaloux de la beauté de leurs sites permettent-ils qu'on les abîme avec des réclames et des affiches ?

D'ignobles, d'insolentes verrous aux couleurs vives, aux lettres démesurées, placardent les murs, s'installant partout en bordure de la voie ferrée et des routes.

Ici, un joli pont suspendu est dissimulé en partie par la réclame du meilleur déjeuner. Là, un bouquet de pins disparaît presque derrière l'affiche d'une eau minérale. Voici une bien jolie maison au style moyenâgeux : « L'huile qui s'impose est l'huile X... » Là, dans ces excavations de modernes troglodytes ont aménagé des caves fraîches et même des appartements. C'est très curieux... « Demandez le bouillon Y ! » Une bien jolie échappée sur le vieux château. « Les accumulateurs Z sont les meilleurs ».

Et l'excursion se poursuit ainsi pendant des kilomètres. Un amateur de whisky en grandeur naturelle est installé dans un champ de bruyère rose, un chocolat célèbre vous empêche d'admirer l'étang aux nénuphars et il n'y a pas moyen de fixer sur notre kodak ce vieux clocher et ce pont romain, car certains petits beurres, à droite, et certaines pâtes, à gauche, risquent d'être de la partie.

N'existe-t-il donc aucun traitement pour ces verrues-là ? *Lisette.*

UN QUIPROPO

MONSIEUR Burnier était content, sa classe se donnait de la peine. C'est que depuis plus d'un mois, il les chauffait à blanc, ses élèves ! Maintenant les examens pouvaient arriver, tout le monde était prêt, archi-prêt. Les sujets de géographie, les pièges sournois de l'histoire, les irrégularités de la grammaire avaient été attaqués un à un, maîtrisés, réduits en menue poussière et ingurgitée séance tenante au mépris des indigestions.

— Ah ! disait-il à sa femme, le soir, en corrigeant les dictées, ces braves gosses vont jusqu'à mettre des « s » et des « nt » aux virgules !

Mais, monsieur Burnier, en maître expérimenté, n'était pas sans ignorer les défaillances déconcertantes de ses élèves, juste aux moments psychologiques ! Il s'agissait de ne pas les distraire avant les épreuves, de les maintenir en haleine, c'est pourquoi, baguette en main, il piquait sur la carte muette, les fleuves, les ronds bleus et rouges des villes à baptiser. Au moment où il allait glisser sa baguette dans le canton de Soleure... on frappa discrètement à la porte. Toute la classe se retourna d'une seule pièce. Monsieur Burnier ouvrit et se trouva en face d'un personnage souriant, cravaté de noir, crayon et carnet à la main.

— Bonjour monsieur ! Je viens prendre votre classe !

Le sang de monsieur Burnier ne fit qu'un tour. Ah oui, c'était bien le moment de venir prendre la classe, en pleine période d'examens ! Ces photographes sont vraiment sans scrupule !

— Je vous remercie, monsieur ! Pas maintenant. Plus tard, si vous voulez. Nous sommes très occupés ces jours, je ne peux absolument pas perdre mon temps à ces bêtises.

— Mais, monsieur, je suis navré, parce que je tenais à prendre votre classe cette heure, ne pourriez-vous pas nous arranger ? Ce n'est pas très long et si vous...

— Mais voyons, n'insistez pas, monsieur ! Je vous dis que c'est inutile... Nous sommes sans cesse harcelés par des gens...

— Cependant, permettez-moi de...

— Ah ! ce que vous êtes crampon ! Je vous dis que non, je suis pourtant le maître ici !

Et monsieur Burnier, rouge de colère, ferma la porte au nez de l'insolent personnage, et s'avanza vers son pupitre.

— Nous disions que l'industrie la plus importante de St-Gall était...

Les élèves levaient la main :

— Moi, m'sieur !

— M'sieur, m'sieur !

La porte s'ouvrit, et le monsieur cravaté de tout à l'heure, entra.

— Ah ! mais vous ne vous gênez plus !

Monsieur Burnier était suffoqué de l'audace du personnage.

L'intrus avait l'air malheureux :

— J'ai oublié de vous dire que j'avais un mot de la direction des écoles.

— Que voulez-vous que ça me fasse, je vous demande un peu ? Tous les photographes en ont des mots de la direction des écoles ! Et je vous ai défendu d'entrer, vous commencez à m'exaspérer !

— Mais monsieur, je ne suis pas un photographe... je suis le pasteur, je viens faire passer l'examen d'histoire sainte à vos élèves.

Le pauvre monsieur Burnier se confondait en excuses :

— Mais aussi, pourquoi ne m'avois pas dit tout de suite que vous étiez le pasteur ?

— Benj. Guex.

LE REPAS DE NOCE DE JEAN-LOUIS

Ls'est fait chez les Perrotzet, d'entente avec les parents de Fanchette. L'ancien syndic avait dit :

— Jean-Louis est notre fils unique. Salomon Brounesévique, qui avait envie de mes deux bœufs de l'année, y a mis le prix. On a bien pu rentrer les blés et on aura une belle récolte de fruits et de pommes de terre. Ça fait que... le repas de noce, c'est notre affaire et il y aura ce qu'il faut.

Aidé de Jean-Louis et des deux domestiques bernois, Hans et Gottelièbe, il avait débarrassé la grange de tout ce qui aurait pu gêner, puis on transporta une partie du pont de danse, servant pour « l'Abbaye » et qui fut montée vers le fond. Puis quelques chevalets, des planches, des bancs, bref, tout ce qu'il fallait pour caser une quarantaine de couverts. Comme décoration, des branches de sapin, clouées contre les parois et des fleurs du jardin. Voilà ! on était prêt.

A la cuisine, il faisait une chaleur d'enfer. Depuis le matin, de bonnes choses mijotaient, répandant un fumet à ressusciter un mort. On avait fait venir la grande Isaline qui avait été pendant dix ans au buffet de la gare d'Yverdon et qui savait se retourner comme pas une. Elle valait un « chef », à condition de ne pas lui regretter le boire et, surtout, de ne pas lui donner un « penazet » quelconque.

La cheminée, où pendaient jambons, saucissons et pièces de lard, fumés à point, ainsi que la basse-cour, avaient dû fournir ce qu'il y avait de mieux. Durant la moitié de la nuit précédente, la mère Perrotzet, aidée de la servante et d'une voisine, avait travaillé dans la farine, le beurre, les œufs, le saindoux, le sucre fin, le

citron et la vanille, pour fabriquer un tas de gourmandises : une corbeille à linge pleine de « merveilles », des « enchatelées » de bracelets, des beignets, et puis, bien sûr, des gâteaux aux pommes, à la drâche, au raisiné, qu'on avait mis refroidir dans le fruitier. Il y avait même du « taillé aux greubons » pour les voisins qui avaient donné un coup de main.

Midi et demi ! Le père Perrotzet remonta de la cave, avec les « hommes », auxquels il avait fait goûter son « Rivaz », pour les mettre en train.

— C'est mon fils qui se marie, aujourd'hui, et je veux qu'à sa noce, personne ne fasse la « potte », ni qu'on ait soif, disait le brave homme, déjà légèrement « emmodé ». Puis, en manches de chemise, l'œil guilleret, il commanda la manœuvre :

— Allons ! A table, tout le monde ! Les mariés au milieu de la grande table. Les proches parents à gauche et à droite. Le syndic, les municipaux, Monsieur le régent, en face des époux ! Pour le reste, casez-vous comme ça vous dit, à la bonne franquette !

C'est alors que commença le repas de noce, cet acte aussi important que les cérémonies de l'état-civil et de l'église, à la campagne, tout au moins, dans les familles à leur aise. Il faudrait presque avoir un estomac de recharge pour y faire honneur d'un bout à l'autre, parce qu'il y a la quantité et la qualité. Tout d'abord, la soupe aux pommes de terre et aux légumes, bien liée, qui a mijotée à feu doux pendant deux bonnes heures au moins. Puis, c'est le défilé des « platées » de choux, garnies de jambon ; les « boutefas » dodus, les saucissons coupés en tranches sur de vertes couches de haricots, les poulets dorés à point, les pommes de terre frites au lard, la salade, tendre comme la rosée, à l'huile de noix, bien entendu ; bref, tout ce qui peut réjouir les yeux, l'estomac et le cœur.

On s'était mis à table d'abord après 1 heure. A 3 heures et demie, il y en avait, de ces « avale-royaumes » qui détruisaient toujours ! Puis, on servit le café, avec le kirsch obligatoire pour les hommes. Pour les dames, une crème fouettée à se lécher les potes encore un bon moment après, et toutes ces gourmandises qu'on avait fabriquées la veille et dont tout le monde se régalait maintenant.

— Ces « merveilles », tout de même ! Et tout au beurre ! disait la tante Françoise. — Si c'était pas si fragile, j'en mettrai bien quelques-unes dans mon panier, pour me renourrir.

Inutile de dire que tout ça fut arrosé convenablement. Preuve en étaient les figures plus rouges que d'habitude, les yeux qui clignotaient et surtout les langues qui marchaient grand train.

Une fois la digestion « emmodée » et les bouts de Grandson allumés, un cousin des Brailloud, un joyeux compagnon, qui voyageait dans les engrâis, fut désigné comme major de table. Celui-ci ne perdit pas son temps.

— Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs !... Commençons par le bon bout. La parole est à Monsieur le syndic !

Celui-ci, surpris, n'était pas ferré à glace pour les discours. Aux séances de la municipalité, il laissait causer l'asseur. Il se leva.

— Mes amis, écoutez-voir ! Aux dernières élections pour le Grand Conseil, je suis resté en plan, parce que je sais mieux écouter que causer. Je souhaite du bonheur aux jeunes époux et je bois à leur santé. Voilà !

Et content de lui, il se rassit. Ce fut ensuite au tour du père Brailloud qui se leva, remplit son verre et se passa la main sur la moustache :

— Ma chère Fanchette ! Et toi, Jean-Louis, beau-fils de mon cœur ! Vous voilà avec la corde au cou. Vous l'avez voulu ; tant pis pour vous. Je ne sais pas faire des discours, mais je veux vous dire une seule chose : Si d'ici quatre ou cinq ans vous ne nous avez pas amené une « tralee » de petits Perrotzet et de Perrotzettes,